

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2016**

Etaients présents :

Tous les conseillers municipaux sauf Valérie REGARD excusée représentée par Sylvie LONGEPE ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise l'adhésion en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergies (électricité pour la cantine-garderie, éclairage public et les feux tricolores et le gaz pour les bâtiments communaux) ;
- Décide de transférer au SICECO au titre des compétences optionnelles le conseil en énergie partagée pour le diagnostic et le suivi énergétique des bâtiments communaux ;
- Décide de retenir, à l'unanimité, l'entreprise GEOTEC, pour l'étude de sol et la pose de piézomètres dans le cadre de la réalisation du futur lotissement du Pasquier ;
- Valide le choix de la Commission d'appels d'offres concernant les douze lots en négociation pour la construction des deux cellules paramédicales et les trois logements (lots 2, 3, 4, 5, 6, 8 9, 10, 11, 12, 13, 15), autorise Monsieur le Maire à signer les marchés et tous les documents liés à ce dossier ;
- Valide le choix de la commission « travaux » concernant les trois entreprises retenues par marché négocié avec publicité pour les trois lots (1, 7 et 14) qui avaient été rendus infructueux en septembre pour la construction des cellules paramédicales et des logements et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés et tous les documents liés à ce dossier ;
- Fixe l'amende à tout contrevenant pour dépôt sauvage à 250 € avec obligation de retrait du dépôt par ledit contrevenant ; une majoration de 30 € sera exigée à partir du jour de la rédaction de l'amende jusqu'au moment du retrait du dépôt sauvage ;
- Autorise la responsable de la Médiathèque à procéder à la réforme de certains livres et à les céder gratuitement à une association ou à défaut les détruire et si possible les valoriser comme papier à recycler ;
- Confirme la mise à disposition gratuite de salles communales au profit de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise sous réserve que cette disposition s'applique pour toutes les salles utilisées par cette dernière dans les différentes communes membres de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise ;

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- De la cérémonie du 11 novembre (office religieux à 10 h, recueillement au cimetière à 11 h et dépôt de gerbe au monument aux morts à 11 h 30)
- Du repas des aînés le samedi 19 novembre à la salle des fêtes ;
- Des vœux du maire le vendredi 13 janvier 2017 à 19 h à la salle des fêtes ;

Monsieur HOURDAIN fait part de nouvelles pratiques en ce qui concerne les gestes de premiers secours (mise à jour logicielle à prévoir pour le défibrillateur communal) ;

Monsieur FRANET délégué aux affaires scolaires fait un résumé du dernier conseil d'école (effectifs, sécurité, le RASED Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, vente des sapins le 9 décembre, Carnaval Ecole maternelle le 11 février 2017 et kermesse le 17 juin 2017) ;

Monsieur VERDREAU fait part de l'avancement du projet de lotissement, de l'avancement du dossier concernant la révision du PLU ;

Madame BOUBAULT fait part de la mise en place du nouveau CMJ (Conseil Municipal Jeunes) depuis le 8 octobre 2016 ; du compte-rendu d'une réunion de la commission enfance jeunesse à la Communauté de Communes ;

Monsieur PAUTET Yves fait part du début des travaux le 2 novembre pour la réalisation du nouvel arrêt de bus rue des Ducs de Bourgogne, fait le point sur les travaux de voirie ;

Madame BERTET fait part du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise ;

Le Maire,
Hubert SAUVAIN